



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer
 Service Urbanisme
 Pôle Risques
 25, rue Antoine Zola
 13552 Marseille Cedex 3
 France

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Climat
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Service Prévention des Risques
 Unité Centrale Inondation et Météo
 14 rue de la République
 CS 10248
 13551 Marseille cedex 3

Source : IGN
 SIRENE 83000000-0004
 83000-0004
 COG 83000
 IGN, PACA / GEOSIRIS 2018-2020
 IGN 2020
 IGN 13, 2023

Approuvé par arrêté préfectoral le 9 mai 2023

COMMUNE DE LA BOUILLADISSE
PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
MINIERS (Lignite) / CARRIERES SOUTERRAINES (pierre à ciment)

2 - PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE
PLANCHE 2 AU 1/2500°

Echelle 1/2500
 Format A0

Légende des aléas

ALEAS MINIERS (Lignite)
Aléa Affaissement en zone Rouge et Violet
 (R, V) a, à : faible intensité très limitée, b, moyen (coupe)
Puits traités par bouchon autoportant
 P : périmètres de protection
Aléa Effondrement localisé lié aux travaux souterrains
 E : faible, E : moyen, E : fort
Aléa Tassement (dépôts de surface)
 T : faible
Aléa Glissement (dépôts de surface)
 G : faible
Aléa Echauffement
 F : faible, F : moyen
ALEA LIÉ AUX CARRIERES SOUTERRAINES (pierre à ciment)
Aléa Effondrement
 C : faible, C : fort
ENJEUX
 U : urbain, S : sportif

Remarques sur les légendes
 La présence d'aléa effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour se traduisant systématiquement par une zone Vi (Violet), les symboles relatifs à cet aléa (a, b, moyen) n'apparaissent donc pas sur la légende des aléas ci-dessus.
 Les zones d'aléa affaissement à caractère souple sont représentées par des cercles de couleur noire, conformément à la légende des aléas, uniquement pour les zones Rouge et Violet.
 D'une manière générale, pour connaître le niveau d'aléa affaissement (a, b, moyen), il faut se reporter à la carte 4-1 de des aléas miniers.

Légende du zonage

Les aléas a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) génèrent des zones reconstruisibles suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas miniers/carières souterraines	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour qui ont fait l'objet d'un traitement (Faible a et Moyen b) Périmètres de protection autour des puits traités par bouchon autoportant P	V _i	V _i
Effondrement localisé lié aux travaux souterrains Moyen E	R	R

Les aléas a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) engendrent des zones B1u, M1u ou Vert suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas miniers/carières souterraines	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée a en présence d'aléa(s) e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z	V _i	V _i
Sans aléa affaissement mais en présence d'aléa(s) e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z	B1	M1
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée a en présence d'aléa(s) e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z	B2	M2

